

Construction électrique (John Colford Contracting)	96,543.
Vitrierie	754.
Revêtement dur	545.
Menuiserie et portes	5,943.
Quincaillerie de finition (Canadian Hardware)	12,000.
Peinture (F. Grodde Ltd.)	9,560.

TRAVAUX PUBLICS—LES RÉNOVATIONS À L'ÉDIFICE DES ARCHIVES DU CANADA

Question n° 1146—M. Paproski:

1. A-t-on fait un appel d'offres pour le contrat CR-67-2, le 23 novembre 1967, visant la rénovation de l'ancien édifice des Archives du Canada et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions a-t-on reçues, b) quelle a été la plus haute et quelle a été la plus basse, c) quelle soumission a-t-on acceptée, d) comment a-t-on fait l'appel d'offres?

2. S'il n'y a pas eu de soumissions, quelles étaient les raisons?

3. Qui a été l'adjudicataire?

4. Si le ministère des Travaux publics a rempli le contrat, a) quel a été le coût (i) de la surveillance de l'architecture (ii) du génie (iii) de l'excavation (iv) de la fondation (v) de l'adjudicataire en superstructure pour la toiture et le pourvoyeur de béton (vi) de la maçonnerie (vii) du cloisonnage et du plâtrage intérieur (viii) du chauffage et de la climatisation (ix) des canalisations électriques (x) de la plomberie et du chauffage, b) par qui les travaux ont-ils été accomplis?

5. Quelle a été la société de nantissement des sous-contrats?

6. Auprès de quelle société s'est-on assuré pour les sous-contrats?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

Oui: a) On a reçu dix soumissions et on les a ouvertes le 15 mars 1967; b) La plus haute se chiffrait à \$217,643, la plus basse à \$181,000; c) La plus basse; d) Au moyen d'annonces publiques dans des journaux d'Ottawa et de Hull.

2. Sans objet.

3. L. Zuccarini Contractors Limited

4. a) (i) \$5,649.—M. James W. Strutt, architecte; (ii) Nul. a) et b): De (iii) à (x) Ce n'est qu'exceptionnellement que le ministère exige que l'entrepreneur général dresse, sur la formule de soumission une liste des noms des sous-entrepreneurs qu'il compte employer. Nous annexons le détail des prix de revient par corps d'achat, tel qu'il nous a été fourni par l'entrepreneur général. On y trouve les corps d'état dont on a exigé les noms.

5 et 6. Le ministère et l'entrepreneur général conviennent entre eux des dispositions du marché. En conséquence, la question de cautionnement d'exécution et de l'assurance en ce qui concerne les sous-entrepreneurs relève uniquement de l'entrepreneur général.

Détail des prix de revient par corps d'état
Rénovation de l'ancien immeuble des Archives du Canada
—Marché CR-67-2

Frais généraux	\$10,000.
Charpenterie	10,000.
Excavation et béton-asphalte	3,000.
Armature	500.
Démolition	4,000.
Maçonnerie	8,000.
Portes Kalamein	16,000.
Tapis	15,454.
Revêtement souple de sols	10,000.
Divers éléments métalliques	6,000.
Quincaillerie	4,515.
Vitrierie	1,146.

[L'hon. M. Laing.]

Plomberie	11,620.
Carreaux de céramique	4,000.
Plâtrage	23,370.
Installation des carreaux du plafond	2,695.
Construction électrique	39,000.
Peinture	9,000.
Stores vénitiens	2,700.

TRAVAUX PUBLICS—LE CHAUFFAGE AU GAZ AU PARC PLOUFFE

Question n° 1153—M. Paproski:

1. A-t-on fait un appel d'offres pour le contrat CR-67-2723, le 28 août 1967, visant l'installation du chauffage au gaz au parc Plouffe et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions a-t-on reçues, b) quelle a été la plus haute et quelle a été la plus basse, c) quelle soumission a-t-on acceptée, d) comment a-t-on fait l'appel d'offres?

2. S'il n'y a pas eu de soumissions, quelles étaient les raisons?

3. Qui a été l'adjudicataire?

4. Si le ministère des Travaux publics a rempli le contrat, a) quel a été le coût (i) de la surveillance de l'architecture (ii) du génie (iii) de l'excavation (iv) de la fondation (v) de l'adjudicataire en superstructure pour la toiture et le pourvoyeur de béton (vi) de la maçonnerie (vii) du cloisonnage et du plâtrage intérieur (viii) du chauffage et de la climatisation (ix) des canalisations électriques (x) de la plomberie et du chauffage, b) par qui les travaux ont-ils été accomplis?

5. Quelle a été la société de nantissement des sous-contrats?

6. Auprès de quelle société s'est-on assuré pour les sous-contrats?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Non; a), b), c) et d) Sans objet.

2. On n'a pas fait d'appel d'offres parce que la Consumers' Gas Company est la firme la plus apte à exécuter des travaux spécialisés de cette nature dans la région d'Ottawa.

3. La Consumers' Gas Company—Le marché s'est chiffré à \$88,863.

4. a) (i) Nul. (ii) \$350.—Coût estimatif de la supervision des travaux techniques assurée par le ministère des Travaux publics. a) et b) De (iii) à (x) Ce n'est qu'exceptionnellement que le ministère exige que l'entrepreneur général dresse, sur la formule de soumission, une liste des noms des sous-entrepreneurs qu'il compte employer. Nous annexons le détail des prix de revient par corps d'état, tel qu'il nous a été fourni par l'entrepreneur général. On y trouve les corps d'état dont on a exigé les noms.

5 et 6. Le ministère et l'entrepreneur général conviennent entre eux des dispositions du marché. En conséquence, la question de cautionnement d'exécution et de l'assurance en ce qui concerne les sous-entrepreneurs relève uniquement de l'entrepreneur général.

Détail des prix de revient par corps d'état
Installation du chauffage au gaz, Parc Plouffe—
Marché CR-67-2723

Brûleurs	\$13,100.
Démontage des foyers mécaniques, des ouvrages d'acier	2,100.
Pompe jumelle	3,900.
Tuyauterie	17,400.
Moteur Bailey	25,850.
Ignifugeage	8,500.
Réservoirs à mazout	2,700.
Éléments électriques et câblage	3,900.
Construction (expédition)	1,700.
Peinture des tuyaux (identification par code de couleurs)	1,250.